



KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills (Québec) G0N 1K0  
Tél.: (418) 424-3377 ~ Téléc.: (418) 424-3015 ~ Courriel: munikin@gabskycom.com

POSTE PRIORITAIRE

264

DQ16.2

Projet d'aménagement du parc éolien Des  
Moulins à Thetford Mines, Kinnear's Mills et  
Saint-Jean-de-Brébeuf

MRC Les Appalaches

6211-24-046

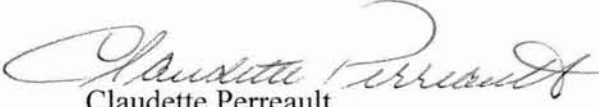
Kinnear's Mills, le 26 octobre 2009

Mme Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audience publique sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Suite à notre conversation téléphonique de ce matin, je vous fais parvenir les résolutions demandées, soit de janvier 2007 à aujourd'hui en rapport avec le projet Éoliens des moulins.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

  
Claudette Perreault  
Directrice-générale/secrétaire-trésorière



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

**Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 8 janvier 2007, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

Absent : M. Michel Breton

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2007-001

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des dernières séances
4. Cotisation à l'association des directeurs municipaux du Québec
5. Formation offerte par l'ADMQ
6. Augmentation de salaire pour la directrice générale
7. Salaires et tarifs pour l'année 2007
8. Avis de motion en vue d'un règlement sur les éoliennes
9. Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement interdisant l'épandage de lisier à certaines dates
10. Avis de motion concernant la tarification pour l'utilisation du service d'incendie
11. Règlement d'emprunt à transformer en emprunt permanent
12. Corporation des chemins Craig et Gosford
13. Camion de pompier
14. Tarification du site d'enfouissement en 2007
15. Adoption du budget de la régie intermunicipale de la région de Thetford
16. Module paie
17. Internet haute vitesse
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Comptes du mois
21. Divers
22. Levée de la séance



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)**

2007-002

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES SÉANCES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 4 décembre 2006 ainsi que celui de la session extraordinaire du 13 décembre 2006.

2007-003

**COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS  
MUNICIPAUX DU QUÉBEC**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 500,15 \$ afin de payer les frais de cotisation, pour 2007, de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

2007-004

**FORMATION OFFERTE PAR L'ADMQ**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 330,45 \$ pour l'inscription de la directrice générale à deux formations offertes par l'ADMQ et de lui rembourser les frais s'y rattachant.

2007-005

**AUGMENTATION DE SALAIRE POUR LA DIRECTRICE  
GÉNÉRALE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'augmenter le taux horaire de 1 \$ de la directrice générale, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

2007-006

**SALAIRES ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2007**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'établir comme suit les salaires et tarifs de la municipalité en 2007 :

Pour la directrice générale, la secrétaire-trésorière adjointe, les inspecteurs et élus, les salaires sont indexés au début de chaque année en fonction du taux d'inflation.

Main-d'œuvre :

Journaliers affectés à des travaux légers : salaire horaire minimum.

Journaliers affectés à des travaux de voirie : 10 \$ de l'heure.

Équipement léger :

Le tarif est déterminé par l'inspecteur municipal et varie selon l'équipement.

Kilométrage :

Inspecteur en voirie (travaux de voirie exclusivement) : 0,40 \$/km.

Autres employés pour déplacements divers, y compris l'inspecteur en voirie : 0,37/km.

2007-007

**AVIS DE MOTION EN VUE D'UN RÈGLEMENT SUR LES  
ÉOLIENNES**

M. le conseiller Jean Malo dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement modifiant le règlement de zonage afin d'inclure les projets d'implantation d'éoliennes.



Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 5 mars 2007, à 20 heures

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
4. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement fixant le tarif des mariages et unions civiles (règlement numéro 401)
5. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement portant le numéro 402 décrétant un emprunt
6. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement modifiant le règlement des permis et certificats
7. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement concernant les points d'eau
8. Adoption du projet de règlement amendant le règlement de zonage
9. Adoption du projet de règlement amendant le règlement des permis et certificats
10. Demande de subvention auprès du Programme d'infrastructures Québec-municipalité
11. Renouvellement de l'assurance dommages pour 2007-2008
12. Ouverture Route Bailey
13. Demande de don par le regroupement de la Paralyse Cérébrale et autres déficiences
14. Commissaire à l'assermentation
15. Transport adapté de la région de l'amiante
16. Camion incendie auto-pompe
17. Formation concernant les mariages et les unions civiles
18. Demande d'agrandissement du périmètre urbain auprès de la MRC
19. Correspondance
20. Période de questions
21. Comptes du mois
22. Divers
23. Levée de la séance

2007-41





Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

- 2007-42 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 5 février 2007.
- 2007-43 **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT FIXANT LE TARIF DES MARIAGES ET DES UNIONS CIVILES (RÈGLEMENT NUMÉRO 401)**
- M. le conseiller Alain Legros dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement fixant le tarif des mariages et des unions civiles.
- 2007-44 **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 402 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT**
- M. le conseiller Jean Malo dépose un avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux de voirie locale sur les ponts suivants : chemin des Érables, 4<sup>e</sup> Rang, 3<sup>e</sup> Rang, Rang St-Joseph et chemin de Kinnear's Mills ainsi que le rechargement et l'asphaltage du chemin de Kinnear's Mills.
- 2007-45 **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS**
- M<sup>me</sup> la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement modifiant le règlement des permis et certificats.
- 2007-46 **AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT CONCERNANT LES POINTS D'EAU**
- M. le conseiller Michel Horbatuk dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant les points d'eau.
- 2007-47 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 405 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'établir des normes d'implantation concernant les éoliennes.
- Une assemblée publique expliquant les modifications aura lieu le 19 mars 2007 à 19 h 30.
- 2007-48 **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS**
- Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 403 amendant le règlement des permis et certificats numéro 267.
- Une assemblée publique expliquant les modifications aura lieu le 19 mars 2007 à 19 h 30.



Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 2 avril 2007, à 20 heures

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

Absent : M. Michel Breton.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
4. Dépôt du rapport du vérificateur
5. Adoption d'un règlement fixant le tarif des mariages et unions civiles portant le numéro 401
6. Adoption d'un règlement portant le numéro 402 décrétant un emprunt
7. Tenue du registre concernant le règlement portant le numéro 402
8. Adoption d'un règlement concernant les points d'eau portant le numéro 404
9. Demande de financement de l'organisme sur le chemin des artisans
10. Brunch touristique annuel par Tourisme Amiante
11. Commandite de Promutuel Appalaches St-François
12. Site internet
13. Location de l'ancienne école anglaise
14. Informations supplémentaires concernant la formation d'une coopérative pour les éoliennes
15. Demande d'aide pour l'église catholique
16. Affiche annonçant les terrains résidentiels à vendre
17. Demande d'aide financière Intégration communautaire des immigrants
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Comptes du mois
21. Divers
22. Levée de la séance

2007-59



Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

2007-67

**BRUNCH TOURISTIQUE ANNUEL PAR TOURISME AMIANTE**

Tourisme Amiante organise un brunch touristique le dimanche 29 avril prochain dont les profits seront réinvestis dans la promotion de la région. Les billets sont disponibles au coût de 20 \$ chacun. Il est résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas acheter de billets.

2007-68

**COMMANDITE DE PROMUTUEL APPALACHES ST-FRANÇOIS**

À la suite de la demande de commandite auprès de la société Promutuel Appalaches St-François afin qu'elle affiche une publicité sur le futur site internet de la municipalité, celle-ci propose d'accorder la somme de 1 500 \$ afin de concevoir ce site. Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter cette somme.

2007-69

**SITE INTERNET**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la société Numérique Technologies inc. afin de concevoir le site internet de la municipalité de Kinnear's Mills, en version bilingue, pour la somme de 5 112 \$ plus les taxes.

2007-70

**LOCATION DE L'ANCIENNE ÉCOLE ANGLAISE**

Lors de la soirée d'information du 20 février dernier concernant le projet d'implantation d'éoliennes, le local de l'ancienne école anglaise a été utilisé afin d'avoir l'espace suffisant pour accueillir les contribuables intéressés à recevoir de l'information.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder la somme de 100 \$ pour la location de la salle et 50 \$ pour le déneigement du stationnement.

2007-71

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONCERNANT LA  
FORMATION D'UNE COOPÉRATIVE POUR LES ÉOLIENNES**

ATTENDU QUE la municipalité a été approchée pour un projet d'implantation d'éoliennes;

ATTENDU QUE la municipalité a déjà fait des démarches de recherche d'information concernant la formation d'une coopérative afin d'être propriétaire d'éoliennes;

ATTENDU QUE M. Marquis Bédard, maire, désire consulter d'autres intervenants concernant la formation d'une telle coopérative;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Marquis Bédard, maire, à contacter les personnes ressources et de lui rembourser ses frais de déplacements.

2007-72

**DEMANDE D'AIDE POUR L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

ATTENDU QUE La Desserte Sainte-Catherine-Labouré de Kinnear's Mills demande l'aide financière de la municipalité afin d'effectuer des travaux de réparations urgentes;



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

**Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le mardi 3 juillet 2007, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Alain Legros et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances
4. Adoption d'un règlement modifiant le règlement relatif à la tarification pour l'utilisation du service d'incendie
5. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement modifiant le règlement de zonage
6. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement modifiant le règlement des permis et certificats
7. Modification au règlement numéro 402 relatif à l'emprunt
8. Offre de services professionnels par M<sup>c</sup> Daniel Bouchard
9. Congrès de la FQM 2007
10. Point d'eau à Succession Fernande Berthiaume
11. Chemin de la Montagne
12. Nouveaux résidents
13. Engagement d'une personne pour les sentiers pédestres
14. Subvention pour le réseau routier
15. Souper spectacle Festival Interculturel
16. Achat de camions pour le service d'incendie
17. Correspondance
18. Période de questions
19. Comptes du mois
20. Divers
21. Levée de la séance

2007-110

2007-111

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 4 juin 2007 ainsi que celui de la session extraordinaire du 11 juin 2007.



Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

2007-112

**ADOPTION DU RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
RELATIF À LA TARIFICATION POUR L'UTILISATION DU  
SERVICE D'INCENDIE**

Après lecture du règlement, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement portant le numéro 407 modifiant le règlement numéro 400 relatif à la tarification pour l'utilisation du service d'incendie.

2007-113

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

M. le conseiller Alain Legros dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une session subséquente, d'un règlement amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'établir des normes d'implantation concernant les éoliennes. La dispense de lecture est également déposée.

2007-114

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS**

M. le conseiller Michel Breton dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une session subséquente, d'un règlement amendant le règlement des permis et certificats numéro 267 afin d'établir des normes d'implantation concernant les éoliennes. La dispense de lecture est également déposée.

2007-115

**MODIFICATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 402 RELATIF À  
L'EMPRUNT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de modifier le règlement numéro 402 relatif à l'emprunt afin d'ajouter le paragraphe suivant à l'article 3 : « Le conseil est aussi autorisé à approprier de son fonds général la somme de 16 241 \$. »

2007-116

**OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS PAR M<sup>E</sup> DANIEL  
BOUCHARD**

Deux offres de services professionnels par M<sup>e</sup> Daniel Bouchard sont offertes :

- a) accès téléphonique illimité pour répondre à toute question reliée à l'administration de la municipalité;
- b) vérification légale des projets de procès-verbaux des réunions du conseil avant leur adoption finale par le conseil et formulation de commentaires téléphoniques au directeur général;
- c) rencontre informelle de trois (3) heures, annuellement, avec les membres du conseil pour discuter de l'administration générale.

Le premier service offert inclus les items « a » , « b » et « c » pour la somme de 1 000 \$ par année plus les taxes et les déboursés.

Le deuxième service offert inclus les items « a » et « b » pour la somme de 700 \$ par année plus les taxes et les déboursés.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le mandat de consultation avec le cabinet d'avocats Lavery, De Billy pour la prochaine année en choisissant la formule à 700 \$ par année plus les taxes et les déboursés.



**Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le mardi 4 septembre 2007, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance
4. Dépôt des indicateurs de gestion
5. Dépôt d'un avis de motion pour un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
6. Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage
7. Adoption du premier projet de règlement modifiant le règlement des permis et certificat
8. Transfert du rôle d'évaluation triennal par Corporation informatique Bellechasse
9. Formation de l'ADMQ
10. Dossier du terrain à Robert Lapointe et Paulette Dufort
11. Correspondance
12. Période de questions
13. Comptes du mois
14. Divers
15. Levée de la séance

2007-149

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 13 août 2007.

2007-150

**DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION**

M. Bédard dépose le rapport des indicateurs de gestion.



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)

2007-151

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT  
DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI  
BUDGÉTAIRE**

M. le conseiller Jean Malo dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

2007-152

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 264 afin d'établir des normes d'implantation concernant les éoliennes.

Une assemblée publique expliquant les modifications aura lieu le jeudi 4 octobre 2007 à 19 h 30.

2007-153

**ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement modifiant le règlement des permis et certificats numéro 267 afin d'établir des normes d'implantation concernant les éoliennes.

Une assemblée publique expliquant les modifications aura lieu le jeudi 4 octobre 2007 à 19 h 30.

2007-154

**TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL PAR  
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Corporation informatique Bellechasse d'effectuer le transfert du rôle triennal pour la somme de 350 \$ plus les taxes.

2007-155

**FORMATION DE L'ADMQ**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la directrice générale puisse assister à la formation Règlement d'emprunt et de payer les frais d'inscription (150 \$ + taxes = 170,92 \$) ainsi que les frais de déplacements s'y rattachant.

2007-156

**DOSSIER DU TERRAIN À M. ROBERT LAPOINTE ET M<sup>ME</sup>  
PAULETTE DUFORT**

À la suite du rapport d'arpentage produit par les arpenteurs-géomètres Perreault et Marois, la municipalité désire régulariser plusieurs points. Concernant le terrain à M. Robert Lapointe et M<sup>me</sup> Paulette Dufort, la municipalité leur fera l'offre suivante :

- la municipalité leur donne la parcelle de terrain qui leur permettrait de mettre leur terrain droit (description : du point J au point B au point D au point Q et P du rapport d'arpentage produit le 25 janvier 2007, c'est-à-dire une partie du lot 4i-P du rang 5)
- M. Lapointe et M<sup>me</sup> Dufort devront payer les frais de notaire
- la municipalité paiera l'arpentage de cette parcelle de terrain





No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)**

présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution de la Municipalité.

**TRAVAUX À L'ÉGLISE CATHOLIQUE**

Les travaux d'excavation à l'église catholique ont débuté. Les syndicats ont engagé M. Serge Bolduc, en toute bonne foi, de façon à réduire les coûts au maximum. Les syndicats ont découvert que l'église est considérée comme « commercial » et M. Bolduc n'a pas le permis nécessaire pour faire ces travaux au niveau « commercial ». Puisque M. Donald Fortier est allé prendre des photographies lors des travaux, les syndicats engageront un autre entrepreneur pour terminer les travaux.

**PROJET DOMICILIAIRE M. RICHARD LAPOINTE ET M<sup>ME</sup> COLETTE LÉVEILLÉ**

Monsieur Jean Malo demande à ce qu'un échéancier de construction soit élaboré lorsque les informations de base seront disponibles concernant le projet domiciliaire de M. Richard Lapointe et de M<sup>me</sup> Colette Léveillé.

**DEMANDE DE MADAME PAULE GAGNÉ**

Madame Paule Gagné a demandé à la conseillère, Madame Céline Landry, s'il n'était pas possible d'enlever les affiches annonçant le détour durant la fin de semaine afin que les gens puissent se rendre à son verger. Madame Landry lui a expliqué qu'il était impossible pour la municipalité d'enlever ces affiches mais qu'elle pouvait aller installer des affiches de son verger indiquant aux gens qu'ils peuvent se rendre au village.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de suspendre la séance à 20 h 57.

**RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 21 h 15, la séance se poursuit.

**PROJET ÉOLIENS DES MOULINS**

**ATTENDU QUE** 3CI Inc., personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 1400, Marie-Victorin, bureau 210 à Saint-Bruno (Québec), se propose de construire, exploiter et administrer un projet d'éoliennes, soit le projet éolien *Des Moulins* devant être construit sur les territoires des Municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Jean-de-Brébeuf et Thetford Mines

**ATTENDU QUE** 3CI Inc. propose à la Municipalité un accord de partenariat et une participation dans une Société en commandite pour l'appui et le soutien de ce projet d'éoliennes;

**ATTENDU QUE** 3CI Inc. a soumis un protocole d'entente de partenariat, lequel est déposé en annexe à la présente résolution, et qu'une convention de Société devra, ultérieurement, être approuvée par la Municipalité;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers d'accepter le protocole d'entente de partenariat pour le projet éolien *Des*





No de résolution  
ou annotation

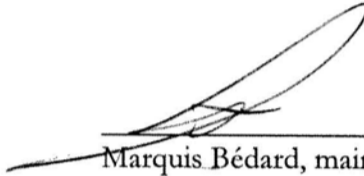
2007-161

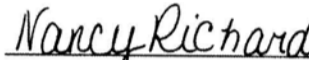
Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

*Moulin*s et d'autoriser, Monsieur le Maire, Marquis Bédard, et la secrétaire-trésorière, Madame Nancy Richard, à signer pour et au nom de la Municipalité, le protocole.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 18.

  
Marquis Bédard, maire

  
Nancy Richard, directrice générale et  
secrétaire-trésorière

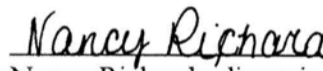
CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie, sous mon serment d'office, disposer de crédits suffisants pour supporter les dépenses prévues par les résolutions suivantes, adoptées au cours de la présente séance :

2007-154.....TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL PAR  
CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE

2007-155.....FORMATION DE L'ADMQ

Signé le 5 septembre 2007.

  
Nancy Richard, directrice générale et secrétaire-trésorière



Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 3 décembre 2007, à 20 heures

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Nancy Richard, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances
4. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2008
5. Taux d'intérêt pour l'année 2008
6. Adoption du règlement numéro 408 amendant le règlement de zonage visant l'implantation d'éoliennes
7. Adoption du règlement numéro 409 amendant le règlement des permis et certificats visant l'implantation d'éoliennes
8. Adoption du règlement numéro 410 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires
9. Adoption du budget 2008 de la Régie Intermunicipale de la région de Thetford
10. Adoption des prévisions budgétaires de la Régie des matières résiduelles des mines et des lacs
11. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux
12. Servitude concernant le point d'eau appartenant à la Succession Fernande Berthiaume
13. Fermeture du bureau municipal pendant les fêtes
14. Session extraordinaire concernant le budget
15. Enfouissement des réseaux câblés
16. Installation septique du 1520, Route 269
17. Demande d'appui financier du Comité de recherche et d'histoire du Canton de Leeds
18. Achat de tasses
19. Réseautage culture-école pour Héritage Kinnear's Mills
20. Demande d'aide financière pour l'école du Perce-Neige
21. Projet du local pour le comité des Loisirs
22. Soutien technique pour l'année 2008 par Corporation Informatique Bellechasse
23. Renouvellement de l'offre de service (financiers)
24. Correspondance

2007-219



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux des sessions du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC de l'Amiante (Québec)

25. Période de questions
26. Comptes du mois
27. Divers
28. Levée de la séance

2007-220

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 5 novembre 2007 et celui de la session extraordinaire du 16 novembre 2007 sans en faire la lecture.

2007-221

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES POUR L'ANNÉE 2008**

M. le conseiller Alain Legros dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une session subséquente, d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2008.

2007-222

**TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2008**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2008.

2007-223

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 408 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE VISANT L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 408 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'établir des normes visant l'implantation d'éoliennes.

2007-224

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 409 AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS VISANT L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 409 amendant le règlement des permis et certificats numéro 267 afin d'établir des normes visant l'implantation d'éoliennes.

2007-225

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 410 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES**

ATTENDU QUE la municipalité doit adopter un règlement en matière de contrôle et de suivi budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 410 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

No de résolution  
ou annotation

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de mandater M. Michel Breton et M. Jean Malo comme personnes responsables du suivi des travaux la salle municipale.

2008-219

**AIDE DE LA VILLE DE THETFORD POUR LE DOSSIER DU PROJET DOMICILIAIRE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la Ville de Thetford à rédiger les plans et devis pour le projet domiciliaire.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager un laboratoire pour effectuer la caractérisation du sol pour le projet domiciliaire.

2008-220

**ÉOLIENNES**

Une rencontre aura lieu entre M. Robert Vincent de 3CI et les élus, le 13 novembre 2008 à 19 h 30, à l'école anglaise.

2008-221

**CHOIX D'UN SOUMISSIONNAIRE POUR LA CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de choisir Les entreprises Sanifer inc. pour effectuer la cueillettes des matières résiduelles pour les années 2009, 2010 et 2011.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

2008-222

**COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaires	4 866,58 \$
C800240	Ministre des Finances (Sûreté du Québec)	19 911,00\$
C800241	Visa Desjardins	657,51\$
C800242	ADMQ (Formation DG)	349,91\$
C800243	FQM (Projets énergétiques : éoliens)	84,66\$
C800244	Petite caisse (Frais de poste)	48,86\$
C800245	Céline Landry	201,29\$
C800246	Alarme et Communication R. L. inc.	169,31\$
C800247	9014-7992 Québec inc.	10 169,10\$
C800248	Régie intermunicipale de la région de Thetford	238,09\$
C800249	Gabsky communication inc.	57,23\$
C800250	Mégaburo	63,21\$
C800251	Coop St-Jacques de Leeds	16,55\$
C800252	Marquis Bédard	138,87\$
C800253	Roger Lowry	368,02\$
C800254	Jean-Guy Pageau	30,26\$
C800255	Rufus Jamieson	61,91\$
C800256	Entreprises Sanifer	451,50\$



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à l'école anglaise,  
400, rue Lowry, Kinnear's Mills,  
le lundi 1<sup>er</sup> décembre 2008, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : Mme Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Stéphanie Lowry, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2008-227

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Calendrier 2009;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2009;
6. Taux d'intérêt pour l'année 2009;
7. Adoption du règlement numéro 422 amendant le règlement de zonage visant l'implantation d'éoliennes;
8. Adoption du règlement numéro 423 amendant le règlement relatif à l'enregistrement des chiens;
9. Adoption du règlement numéro 424 abrogeant le règlement concernant les séances du Conseil;
10. Fermeture du bureau municipal pendant les fêtes;
11. Séance extraordinaire concernant le budget;
12. Renouvellement de notre adhésion au portail Québec MUNICIPAL (service internet);
13. Réponse à la lettre envoyée par M. Marcel Deschamps;
14. Budget 2009 (service incendie);
15. Nouvelle entente intermunicipale pour le service incendie;
16. Correspondance;
17. Période de questions;
18. Comptes du mois;
19. Divers;
20. Levée de la séance.



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

2008-230

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DE TAXES POUR  
L'ANNÉE 2009**

M<sup>me</sup> la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement concernant l'imposition de taxes pour l'année 2009.

2008-231

**TAUX D'INTÉRÊT POUR L'ANNÉE 2009**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que le taux d'intérêt annuel sur tout arriéré de taxes, tout compte de taxes échu et toute autre somme due à la municipalité depuis plus de trente (30) jours soit fixé à douze pour cent (12 %) pour l'année 2009.

2008-232

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 422 AMENDANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE VISANT L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 422 amendant le règlement de zonage numéro 264, subséquentement amendé par les règlements de modification numéros 270 (abrogé), 283, 320, 361, 308, 405 et 408, est de nouveau amendé selon les dispositions ci-dessous, et ce, afin d'intégrer des normes concernant l'implantation des grandes éoliennes.

2008-233

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 423 AMENDANT LE  
RÈGLEMENT RELATIF À L'ENREGISTREMENT DES CHIENS**

Il est résolu à la majorité des conseillers d'adopter le règlement numéro 423 amendant le règlement numéro 421 relatif à l'enregistrement des chiens.

Pour : 5  
Contre : 1

2008-234

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 424 ABROGEANT LE  
RÈGLEMENT CONCERNANT LES SÉANCES DU CONSEIL**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 424 amendant le règlement numéro 392 concernant les séances ordinaires du conseil.

2008-235

**FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LES FÊTES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal pendant la période des fêtes, soit du 24 décembre 2008 au 2 janvier 2009 inclusivement.

2008-236

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE CONCERNANT LE BUDGET**

Une séance extraordinaire concernant le budget de 2009 se tiendra le jeudi 18 décembre 2008 à 19 h, à l'école anglaise.

2008-237

**BUDGET 2009 (SERVICE INCENDIE)**

ATTENDU QUE, les conseillers désirent enlever les points suivants au budget 2009 du service incendie : Déneigement Leeds et Entretien caserne incendie.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 6 avril 2009, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : Mme Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson et Alain Legros.

Monsieur Jean Malo est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Stéphanie Lowry, agit à titre de secrétaire de la séance.

2009-045

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2009-046

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Demande de dérogation mineure de M. Normand Moreau et M<sup>me</sup> Rose-  
Irène Gagnon;
5. Collaboration avec les municipalités dans le dossier des éoliennes;
6. Demande d'autorisation à la CPTAQ pour 3Ci;
7. Ouverture hivernal du chemin jusqu'au 730, Rang Saint-Joseph;
8. Demande d'aide financière « Sur le chemin des artisans »;
9. Nomination des représentants de la Corporation des chemins Craig et  
Gosford;
10. Cotisation 2009 à la Corporation des chemins Craig et Gosford;
11. Correction du contrat d'entretien hivernal des chemins;
12. Demande de soumission pour l'asphaltage du chemin de Kinnear's  
Mills;
13. Assurances pour agrandissement de l'édifice municipal;
14. Demande écrite du propriétaire du terrain de camping pour des  
lampadaires;
15. Demande écrite du propriétaire du terrain de camping pour ajouter un  
usage dans la zone de villégiature;
16. Premier projet de règlement n° 427 concernant les habitations  
intergénérationnelles;
17. Premier projet de règlement n° 428 concernant le règlement de zonage  
des éoliennes
18. Correspondance;
19. Période de questions;
20. Comptes du mois;
21. Divers;
22. Levée de la séance.





No de résolution  
ou annotation  
**2009-047**

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinross's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2009.

**2009-048**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE M. NORMAND MOREAU ET M<sup>ME</sup> ROSE-IRÈNE GAGNON;**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de dérogation mineure selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme pour la transformation du chalet en bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 936 pieds<sup>2</sup> pourvu que toutes les autres conditions des règlements soient respectées.

**2009-049**

**COLLABORATION AVEC LES MUNICIPALITÉS DANS LE DOSSIER DES ÉOLIENNES**

ATTENDU QUE, l'étude d'impact est rendue publique et que plusieurs questions sont soulevées;

ATTENDU QUE, la ville de Thetford Mines a demandé aux municipalités de Saint-Jean-de-Brébeuf et de Kinross's Mills une table de travail entre les secrétaires-trésoriers et le service d'urbanisme de la ville afin que ce projet soit analysé dans son ensemble;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers de collaborer avec la ville de Thetford Mines ainsi que la municipalité de Saint-Jean-de-Brébeuf afin d'analyser le dossier d'étude d'impact.

**2009-050**

**DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ POUR 3CI**

ATTENDU QUE, le projet d'aménagement du parc éolien des Moulins présenté par 3Ci énergie éolienne, qui consiste en l'aménagement et l'exploitation d'un parc éolien d'une puissance installée de 156 MW;

ATTENDU QUE, ce projet comprendra 78 éoliennes implantées dans les municipalités de Thetford Mines, Saint-Jean-de-Brébeuf et Kinross's Mills, dont 36 éoliennes sont prévues à l'intérieur des limites de notre municipalité;

ATTENDU QUE, ce projet a préalablement été octroyé par Hydro-Québec Distribution suite à l'appel d'offres A/O 2005-03 émis le 31 octobre 2008 pour 2000 MW de production d'énergie éolienne produite au Québec;

ATTENDU QUE ce projet est essentiellement prévu en zone agricole;

ATTENDU QU'en plus des éoliennes, ce projet nécessitera l'aménagement de chemins d'accès (avec ou sans collecteur), de collecteurs (hors chemin d'accès), de sous-stations électriques et de mâts de mesure des vents;

ATTENDU QUE, les aménagements prévus ont été faits en collaboration avec notre municipalité et selon les normes et règlements prévus à cet effet ainsi qu'en s'assurant d'éviter les érablières et les prairies;





No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

ATTENDU QUE, ce projet aura peu ou pas d'impacts négatifs sur :

- Le potentiel et les possibilités agricoles (incluant l'acériculture et la sylviculture) des lots visés;
- Le potentiel et les possibilités agricoles (incluant l'acériculture et la sylviculture) des terrains avoisinants;
- Les activités agricoles (incluant l'acériculture et la sylviculture) existantes et leur développement;
- Les contraintes et effets résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;
- L'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles;
- La préservation pour l'agriculture (incluant l'acériculture et la sylviculture) des ressources eau et sol sur le territoire de notre municipalité locale et dans la région;
- La constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture (incluant l'acériculture et la sylviculture);

ATTENDU QU'il n'existe pas d'autres emplacements qui seraient de nature à éliminer ou réduire les contraintes de ce projet sur l'agriculture (incluant l'acériculture et la sylviculture);

ATTENDU QUE, que ce projet aura un effet positif sur le développement économique de notre région ;

ATTENDU QUE, ce projet ne contrevient à aucun règlement municipal ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé à l'unanimité des conseilles d'appuyer la demande de la compagnie 3Ci énergie éolienne déposée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le cadre des superficies situées à l'intérieur des limites de notre municipalité pour le projet appelé : « Parc éolien des Moulins ».

2009-051

**OUVERTURE HIVERNAL DU CHEMIN JUSQU'AU 730, RANG SAINT-JOSEPH**

ATTENDU QUE, les résidents du 730, rang Saint-Joseph viendront vivre en permanence à Kinnear's Mills;

ATTENDU QUE, le déneigement des chemins ne se fait pas jusqu'à leur adresse;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'ajouter à l'itinéraire de l'ouverture hivernale des chemins 0,06 km pour se rendre au 730, rang Saint-Joseph.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 4 mai 2009, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : Mme Céline Landry et MM. Michel Breton, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

Monsieur Michel Horbatuk est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Stéphanie Lowry, agit à titre de secrétaire de la séance.

2009-067

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2009-068

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Achats de chaises pliantes et de tables;
5. Drapeau de Kinnear's Mills;
6. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement no 264, subséquemment amendé par les règlement nos 270 (abrogé), 283, 320, 361, 380, 405, 408 et 422 (concernant les habitations intergénérationnelles);
7. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement no 264, subséquemment amendé par les règlement nos 270 (abrogé), 283, 320, 361, 380, 405, 408 et 422 (concernant l'implantation des éoliennes);
8. Adoption du deuxième projet de règlement no 427 concernant les habitations intergénérationnelles;
9. Dépôt du rapport semestriel de l'état des revenus et des dépenses;
10. Achat d'abat-poussière;
11. Proclamation de la semaine sur la santé mentale;
12. Cueillette des grosses vidanges;
13. Correspondance;
14. Période de questions;
15. Comptes du mois;
16. Divers;
17. Levée de la séance.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinneear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

No de résolution  
ou annotation

2009-069

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009.

2009-070

**ACHATS DE CHAISES PLIANTES ET DE TABLES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de 50 chaises pliantes noires d'un montant de 9,25 \$ chacune et de 15 tables de 30'' X 72'' d'un montant de 59,98 \$ chacune. Le tout sera acheté chez Rona Le Rénovateur à Thetford Mines.

2009-071

**DRAPEAU DE KINNEAR'S MILLS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'effectuer l'achat de deux drapeaux chez Pro-Design inc. pour un montant de 190,00 \$ chacun.

2009-072

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 264, SUBSÉQUEMMENT AMENDÉ PAR LES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 270 (ABROGÉ), 283, 320, 361, 380, 405, 408 ET 422 (CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES)**

Madame la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement n<sup>o</sup> 264, subséquentment amendé par les règlements n<sup>os</sup> 270 (abrogé), 283, 320, 361, 380, 405, 408 et 422 afin d'intégrer les habitations intergénérationnelles dans les différentes zones de la municipalité.

2009-073

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 264, SUBSÉQUEMMENT AMENDÉ PAR LES RÈGLEMENTS N<sup>OS</sup> 270 (ABROGÉ), 283, 320, 361, 380, 405, 408 ET 422 (CONCERNANT L'IMPLANTATION DES ÉOLIENNES)**

Madame la conseillère Céline Landry dépose un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement amendant le règlement n<sup>o</sup> 264, subséquentment amendé par les règlements n<sup>os</sup> 270 (abrogé), 283, 320, 361, 380, 405, 408 et 422 concernant l'implantation des éoliennes.

2009-074

**ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT N<sup>O</sup> 427 CONCERNANT LES HABITATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES**

CONSIDÉRANT QUE, les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement n<sup>o</sup> 427 au moins deux jours juridiques avant la présente;

CONSIDÉRANT QUE, tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement;



No de résolution  
ou annotation

2009-078

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**CUEILLETTE DES GROSSES ORDURES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 475 \$ plus les taxes afin d'organiser une cueillette des grosses ordures et ceux-ci seront déchargés dans un centre de tri au coût de 69 \$ la tonne métrique. La cueillette aura lieu le 1<sup>er</sup> juin prochain par Les Entreprises Sanifer inc.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

2009-079

**SÉANCE D'INFORMATION SUR LE PROJET DU PARC ÉOLIEN**

Il est résolu à l'unanimité des conseiller d'organiser une séance d'information concernant le projet du parc éolien qui aura lieu le 14 mai 2009 à 19 h, à la salle municipale.

2009-080

**COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE, la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis à chacun des conseillers une liste détaillée des comptes à payer.

Administration générale .....	28 315,27 \$
Sécurité publique .....	0,00 \$
Transport routier .....	19 684,50 \$
Hygiène du milieu .....	1 891,66 \$
Aménagement, urbanisme et développement .....	4 108,36 \$
Loisirs et culture .....	0,00 \$
Affectations .....	0,00 \$

ATTENDU QUE, la totalité des comptes à payer s'élève à 53 999,79 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer les paiements.

**DIVERS**

2009-081

**SOUPER POUR LA SEMAINE DES MUNICIPALITÉS**

La MRC des Appalaches organise un souper suivi d'une soirée spéciale afin de commémorer la "Semaine des municipalités" pour l'ensemble des élus de notre organisme. Cette activité se déroulera le vendredi 5 juin 2009, à compter de 18 h, à la salle municipale de Saint-Jacques-le-Majeur, sise au 877, route 263, Saint-Jacques-le-Majeur. Les cartes pour assister à ce souper sont au coût de 25,00 \$ chacune. Les personnes qui assisteront à ce souper sont Marquis Bédard, Stéphanie Lowry, Michel Breton et Alain Legros.

MONSIEUR Jean Malo quitte son siège à 20 h 46 et le reprend à 20 h 49.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 17 août 2009, à 20 h**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : Mme Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk,  
Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

Mme Émilie Goulet, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h 00.

2009-128

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la  
séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Entente avec 3Ci;
- 3- Fermeture de l'assemblée.

2009-129

**NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE POUR LA SÉANCE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Mme Émilie Goulet  
à titre de secrétaire-trésorière par intérim pour la soirée du 17 août 2009  
et pour rédiger tout procès-verbal s'y rattachant.

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

M. le maire suspend la séance à 20h05.

**REPRISE DE LA SÉANCE**

M. le maire réouvre la séance à 20h28.

2009-130

**ENGAGEMENT D'UNE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE**


Les membres du conseil étant tous présents, il est résolu à l'unanimité des  
conseillers d'engager Mme Nancy Richard à titre de directrice générale  
adjointe et secrétaire-trésorière adjointe jusqu'à ce que le poste soit  
comblé pour le remplacement du congé de maternité de Mme Stéphanie  
Lowry.

2009-131

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 30.

  
Marquis Bédard, maire

  
Émilie Goulet, secrétaire de la  
séance



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
le lundi 17 août 2009**

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : Mme Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

Mme Émilie Goulet, agit à titre de secrétaire de la séance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 21 h 20 .

**2009-132**

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Les conseillers étant tous présents, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renoncer à l'avis de convocation prescrit par la loi pour tenir une séance extraordinaire.

**2009-133**

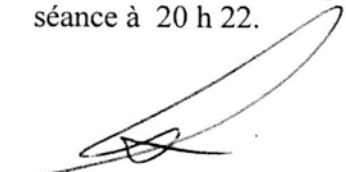
**ENTENTE AVEC 3CI**


Après avoir discuté et étudié l'entente proposée, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la transaction avec 3Ci concernant le projet d'implantation d'éoliennes et d'autoriser le maire, M. Marquis Bédard, à signer cette entente.

**2009-134**

**FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 22.

  
\_\_\_\_\_  
Marquis Bédard, maire

  
\_\_\_\_\_  
Émilie Goulet, secrétaire de la séance



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)

No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
Tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le jeudi 1er octobre 2009, à 20 heures

La séance est présidée par le maire, M. Marquis Bédard.

Présents : M<sup>me</sup> Céline Landry et MM. Michel Breton, Michel Horbatuk, Rufus Jamieson, Alain Legros et Jean Malo.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, M<sup>me</sup> Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2009-155

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Rémunération pour Émilie Goulet, secrétaire à la séance du 17 août;
5. Bureau de poste;
6. Entente intermunicipale du service de sécurité incendie;
7. Schéma de couverture de risque;
8. Projet d'aménagement intégré du sous-bassin versant de la Rivière Osgood;
9. Projet du Moulin (régie intermunicipale);
10. Deuxième versement à la Sûreté du Québec;
11. Taxes 2010, nombre de versements;
12. Héritage Kinnear's Mills
13. Subvention bibliothèque;
14. Correspondance;
15. Période de questions;
16. Comptes du mois;
17. Divers;
18. Levée de la séance.

2009-156

### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2009.





**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC de l'Amiante (Québec)**

N° de résolution  
ou annotation

ET RÉSOLU d'adopter les deux premiers documents précédemment déposés constituant le Plan de mise en œuvre de la Municipalité de Kinnear's Mills et de les transmettre à la MRC des Appalaches

ASSENTIMENT DONNÉ PAR LE MAIRE LE 1<sup>er</sup> octobre 2009.

2009-161

**PROJET D'AMÉNAGEMENT INTÉGRÉ DU SOUS-BASSIN VERSANT  
DE LA RIVIÈRE OSGOOD**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre d'appui au Groupement Agro-Forestier Lotbinière-Mégantic, advenant l'octroi des subventions demandées. La durée du projet est de 5 ans et notre contribution serait de 10 jours de travail à 200\$/jour, soit 2 000\$/année, afin de fournir un support technique à partir des ressources internes disponibles. Notre contribution serait revue annuellement selon les besoins du projet et les capacités de notre organisme. M. Jean-Guy Pageau a donné de l'information pour ce projet.

2009-162

**PROJET DU MOULIN (RÉGIE INTERMUNICIPALE)**

ATTENDU QUE, par sa résolution 2007-334TM, la Ville a convenu, avec 3Ci inc., les municipalités de Kinnear's Mills et Saint-Jean de Brébeuf, d'un protocole d'entente de partenariat devant conduire à la constitution d'une société en commandite pour la construction, l'exploitation et l'administration d'un projet d'éoliennes dans le territoire de trois (3) municipalités, le Projet des Moulins, le tout conformément à l'article 17.1 de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QUE les municipalités de Kinnear's Mills, Saint-Jean de Brébeuf et la Ville de Thetford Mines ont, en acceptant le protocole d'entente de partenariat, accepté d'être commanditaires de la société en commandite devant construire, exploiter et administrer le Projet d'éoliennes des Moulins;

ATTENDU QUE 3Ci inc. sera commanditaire et commandité de la société en commandite du Projet d'éoliennes des Moulins;

ATTENDU QUE la Ville de Thetford Mines, la municipalité de Kinnear's Mills et la municipalité de Saint-Jean de Brébeuf ont intérêt à constituer une régie intermunicipale qui interviendra en leur lieu et place comme commanditaire dans la société en commandite du Projet d'éoliennes des Moulins;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Alain Legros, appuyé par le conseiller, Mme Céline Landry, et résolu :

QUE la Ville négocie une entente avec les municipalités de Kinnear's Mills et Saint-Jean de Brébeuf pour constituer une régie intermunicipale ayant les particularités suivantes :

- a) le nom sera «Régie intermunicipale des Moulins»;
- b) le lieu du siège social sera situé à Thetford Mines;
- c) le conseil d'administration sera formé de six (6) membres, soit deux (2) membres délégués par chacune des municipalités;
- d) le quorum pour chaque assemblée sera de quatre (4) membres dont au moins un (1) membre de chacune des municipalités